

ATTESTATION DE
CONNAISSANCES
ANIMAUX DE
COMPAGNIE D'ESPÈCES
DOMESTIQUES
(ACACED)

Chiens, chats, petits mammifères, oiseaux, poissons,
furets

PROGRAMME
DE FORMATION

FORMATION EN PRÉSENTIEL





À partir de
290€

Formation

ATTESTATION DE CONNAISSANCES ANIMAUX DE COMPAGNIE D'ESPÈCES DOMESTIQUES

» PUBLIC VISÉ

Éleveur canin/félin/autres animaux, éducateur canin/félin, comportementaliste canin/félin, pet-sitter (même en auto entrepreneur), employés OU bénévoles de fourrières ou de refuges, employé de pension canine/féline/autres animaux, vendeur(se) en animalerie, taxi animalier, masseur canin/félin... ou toute autre activité rémunérée ou bénévole en lien avec les chiens, chats et autres animaux de compagnie (oiseaux, poissons, petits mammifères).

Toute personne exerçant une activité mentionnée au I des articles L. 214-6-1 à L214-6-3 du code rural et de la pêche maritime (gestion d'une fourrière ou d'un refuge, transport (transit), garde, éducation ou dressage exercés à titre commercial, présentation au public (spectacle, exposition au public) exercée à titre commercial, vente à titre commercial, élevages de chiens/chats/autres animaux (avec une portée vendue par an et par foyer fiscal sauf pour le LOF et le LOOF). Demandeur(se) d'emploi, ou salarié(e) en entreprise souhaitant s'orienter vers ces métiers.

» PRÉREQUIS

Aucun prérequis nécessaire en termes de connaissance. Attention, la maîtrise du français courant et écrit est nécessaire au passage de l'évaluation de fin de formation (présence de langage scientifique).

Âge minimum pour suivre la formation : 16 ans.

» MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

Vérification et validation du projet professionnel grâce à un premier entretien téléphonique. Accès à la formation après signature du contrat ou de la convention de formation.

Formation ACACED : Sessions régulières tout au long de l'année (fréquence variant en fonction des villes, de une session tous les mois à une session tous les quatre mois).

Tout retard de plus d'une heure ne donnera pas accès à la formation.

La réussite de la formation sera sanctionnée par la délivrance de l'Attestation ACACED par la DRAAF de votre région.

» OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation ACACED a pour objectif de transmettre des connaissances relatives aux besoins biologiques, physiologiques, comportementaux des animaux de compagnie d'espèces domestiques et à leur sélection, leur entretien et à la réglementation concernant l'exercice des activités professionnelles en lien avec les espèces concernées.

» DURÉE DE LA FORMATION

De 14 à 27 heures

Jour 1 : 09h00-13h00 / 14h00-19h00 (Option autres animaux)

Jour 2 : 09h00-13h00 (Options chiens) / 14h00-19h00

Jour 3 : 09h00-13h00 (Options chats) / 14h00-19h00

91%
de réussite lors
de l'évaluation
finale

6964 élèves
depuis 2021

Augmentez vos chances de réussite et profitez de notre formation

PRÉPARATION À L'ACACED

[Cliquez ici](#)



09 53 05 96 37 - contact@zoopro.fr



» ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'accessibilité de notre formation en cas de situation de handicap est à étudier au cas par cas (possibilité d'étudier des aménagements du contenu de la formation) avec notre référent handicap : Mélia MAHE, disponible à l'adresse mail suivante : handicap@zoopro.fr.

» MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Formation présentielle dans un de nos centres de formation
- Cours magistral et échanges avec le formateur
- Utilisation de supports numériques et papiers
- Utilisation de supports média (vidéos ...)

» SUIVI ET ÉVALUATION

- Le suivi de la formation est assuré par feuille d'émargement (à la demi-journée) et attestation de fin de formation.
- Il faut pouvoir justifier de 14 à 27 heures de présence à la formation pour passer l'examen selon les espèces concernées.
- L'évaluation des connaissances est sanctionnée par l'évaluation en ligne sur le site du Ministère de l'Agriculture (acaced.educagri.fr) de 30 à 60 questions pour une durée de 30 à 60 minutes selon les espèces concernées. L'évaluation se déroule dans les locaux de la formation, à l'issue de celle-ci.

Seuil de réussite : 60% de bonnes réponses au total. Le logiciel propose un 2ème essai en cas d'échec. Chaque candidat a donc 2 essais pour valider l'attestation de connaissance. En cas d'échec au 2 essais, le candidat doit repasser par la voie de la formation.

- A l'issue de l'évaluation, chacun des candidats reçoit de la part de Zoopro : un bordereau de score d'évaluation personnalisé, précisant la date de l'évaluation, le n° de session, les catégories d'animaux objets de l'évaluation et le seuil de réussite

- Après réussite à l'évaluation ACACED, l'Attestation Officielle sera envoyée directement au domicile de l'apprenant par les services de la DRAAF de sa région (délai moyen variable en 6 et 8 semaines après la session)

Toutes nos formations peuvent être prises en charge par des organismes de financement (frais de dossier à prévoir).



LES DÉBOUCHÉS

Pour toute personne exerçant à titre commercial ou bénévole des activités en relation avec les animaux de compagnie.

PROGRAMME DE LA FORMATION

TRONC COMMUN

PARTIE 1 : LÉGISLATION

Le certificat de capacité (définition et obtention)
 Protection animale (code rural et civil)
 La SCC, le LOF, le LOOF
 Les documents lors de la vente de chiots ou chatons
 Les vices rédhibitoires du chien
 Les chiens dangereux
 Le transport des animaux de compagnie

PARTIE 2 : LOCAUX ET ÉQUIPEMENTS

Conception et principes généraux d'aménagement
 Normes, ICPE
 Equipements et matériel
 Maîtrise des paramètres d'ambiance

PARTIE 3 : PROPHYLAXIE SANITAIRE

Les infections et risques
 Hygiènes et désinfections
 Principes généraux de l'hygiène
 La quarantaine, l'infirmierie
 La marche en avant
 Le vide sanitaire, les pédiluves

PARTIE 4 : SÉLECTION

Choix des géniteurs
 Réaliser un accouplement raisonné
 Contrôler le résultat
 Les 4 modes de sélection
 La consanguinité

PARTIE 5 : ALIMENTATION

Régime alimentaire
 Respect de la ration en fonction du stade physiologique - appréciation de l'état du chien
 Les différents types d'aliments
 Préparation, distribution et stockage de la nourriture

PARTIE 6 : SECOURISME

Protéger, Alerter, Secourir
 Statut clinique de l'animal
 Affections en cause

OPTION CHATS

PARTIE 1 : REPRODUCTION

L'appareil reproducteur
 L'activité sexuelle chez le chat
 L'accouplement
 L'insémination artificielle
 La gestation
 La mise bas
 Les soins de base pour mère et chatons

PARTIE 2 : COMPORTEMENT

Le développement comportemental du chat
 La socialisation
 Les signaux de communication

PARTIE 3 : PROPHYLAXIE MÉDICALE

Sérums, colostrum
 Les maladies
 Parasites externes
 Parasites internes
 Planning des vaccinations et de vermifugation

OPTION CHIENS

PARTIE 1 : REPRODUCTION

L'appareil reproducteur
 L'activité sexuelle chez le chien
 Détermination du bon moment de l'accouplement
 L'accouplement, l'insémination artificielle
 La gestation
 La mise bas
 Les soins de base pour mère et chiots

PARTIE 2 : COMPORTEMENT

Le développement comportemental du chien
 La hiérarchie
 La socialisation
 Les signaux de communication
 Les signaux d'apaisement
 Bases d'éducation

PARTIE 3 : PROPHYLAXIE MÉDICALE

Vaccins, planning de vaccination
 Sérums, colostrum
 Parasites, planning de vermifugation
 Les maladies

OPTION AUTRES ANIMAUX

PARTIE 1 : PRÉSENTATION DES ESPÈCES DOMESTIQUES AUTRES QUE CHIENS ET CHATS

Les mammifères
 Les oiseaux
 Les poissons

PARTIE 2 : NUTRITION DES AUTRES ANIMAUX DE COMPAGNIE

Les rongeurs
 Les oiseaux
 Les poissons

PARTIE 3 : REPRODUCTION DES AUTRES ANIMAUX DE COMPAGNIE

Les mammifères
 Les oiseaux
 Les poissons

PARTIE 4 : CONDITIONS D'HÉBERGEMENT DE CES ESPÈCES

Les mammifères
 Les oiseaux
 Les poissons

PARTIE 5 : MESURES SANITAIRES ET VACCINATION DES AUTRES ANIMAUX DE COMPAGNIE





Vous aimez les animaux ?
Vous souhaitez faire de votre passion un
métier ?



zoopro.fr



09 53 05 96 37 - contact@zoopro.fr